



Fondation Saint-Paul

Un slogan publicitaire de plus de 2000 ans s'affiche en 20 m² !

Bruxelles, le 24 septembre 2007 – 93 affiches de 20 m² seront bientôt visibles dans les rues de Bruxelles et de Wallonie. Leur slogan : une phrase parlant de douceur et de paix, et dont l'auteur ne sera autre que 'Jésus de Nazareth'.

Alors que nos rues sont continuellement ornées de publicités prônant les mérites de toutes sortes de produits de consommation, c'est un tout autre type de campagne qui se prépare à l'initiative de la Fondation Saint Paul. Dès ce mercredi 25 septembre à Bruxelles, et à partir du 10 octobre en Wallonie, des affiches de 20 m² seront placées dans les rues avec pour seul texte une phrase de l'Évangile, signée par Jésus de Nazareth.

L'objectif que recherche la Fondation Saint Paul par cette action, est simplement de rappeler le message de l'Évangile et de le remettre à la portée de tous. La Fondation veut « proposer » l'Évangile, et rappeler au public l'intérêt et les valeurs de son message. Elle prolonge ainsi une campagne d'affichage – entamée il y a un peu plus d'un an sur les murs extérieurs de certaines églises wallonnes – en lui donnant plus d'envergure et en l'adressant à un public plus large, chrétien ou non.

Le slogan de la campagne : « *A ceux qui font preuve de douceur, Dieu donne la terre de demain* » est une phrase inspirée des Béatitudes et réadaptée à notre temps. Paix, douceur et respect de la terre sont donc les thèmes que les responsables de la Fondation Saint Paul ont choisi de mettre en évidence par cette campagne. Des thèmes qui sont plus que jamais d'actualité, même si la phrase reprise sur l'affiche date d'il y a 2000 ans !



C'est pour assister l'Église dans sa tâche d'évangélisation que la Fondation Saint-Paul a vu le jour, grâce à des chrétiens engagés qui ont voulu la doter de moyens humains, matériels et financiers destinés à l'accompagner.

Elle a été constituée par un acte notarié du 26 novembre 1996, pour « annoncer l'Évangile à ceux qui en sont éloignés, en union avec les Évêques de l'Église catholique ». Son objectif est de soutenir l'Église en diffusant de la manière la plus large possible, le message de l'Évangile.

Ses statuts ont été approuvés par un arrêté royal du 6 janvier 1997 et elle jouit de la personnalité juridique reconnue aux fondations d'utilité publique. www.fsp.be

Note à la rédaction :

Pour toute information complémentaire :

PRP – Public Relations Partners

François Géhot

Tél. : 02/761.08.28 – Email : fgehot@prp.be

Catherine Limpens

Tél. : 02/761.08.31 – Email : climpens@prp.be

Fondation Saint Paul

Christophe Herinckx

Tél. : 010/86.66.50

GSM : 0475/78.86.93

Email : info@fsp.be

www.fsp.be